



CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 21 MARS 2026 A 10H00

1. Installation du Conseil Municipal
2. Election du Maire
3. Détermination du nombre d'adjoints
4. Election des adjoints par scrutin de liste à la proportionnelle
5. Lecture de la Charte de l'Elu Local
6. Délégation permanente du Conseil Municipal au Maire
7. Indemnités
8. Fixation du nombre de membres qui siégeront au CCAS
9. Désignation d'un membre du Conseil Municipal chargé des questions de défense, sécurité, accessibilité, sécurité routière